

Être informé,
être conseillé,
être orienté,
être aidé.

L'Agefiph met à disposition des entreprises, des services et des aides financières pour favoriser l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi.

L'Agefiph informe, conseille et accompagne les entreprises pour les aider à intégrer le handicap dans leur pratique de gestion des ressources humaines et développer des actions en faveur de l'emploi des personnes handicapées.

En fonction de vos besoins, de la taille de votre entreprise et de son secteur d'activité, nous vous apportons une réponse personnalisée et de proximité.



Informez, orientez et outillez

Nous vous informons sur l'emploi des personnes handicapées, les interlocuteurs locaux utiles, les outils mis à votre disposition et les solutions mobilisables (aides et services).



Analysez de manière approfondie le besoin et co-construisez un plan d'action

Nous analysons vos besoins, enjeux, atouts et axes de développement et co-construisons avec vous un plan d'action adapté à vos besoins et vos caractéristiques.



Accompagnez la mise en œuvre du plan d'action

Sur la base du plan d'action défini, vous bénéficiez d'un accompagnement personnalisé et de proximité pour vous aider à le mettre en œuvre :

- Organisation d'actions d'information et de sensibilisation des acteurs de l'entreprise,
- Mise en relation avec les acteurs locaux,
- Appui à la mise en œuvre d'une action en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap.

L'Agefiph, de par sa délégation de service public, a un devoir de conseil auprès des entreprises.

Les services d'information, de conseil et d'accompagnement de l'Agefiph sont gratuits.



Une question, un besoin ?

Contactez l'Agefiph !

entreprises.pays-de-la-loire@agefiph.asso.fr

Vos interlocuteurs en Pays de la Loire



Clémence CAILLEAU
06 03 31 89 23



Damien GOUGEON
06 22 01 50 75



Aline POUSSE
06 66 56 08 80



Vincent RAINEAU
07 88 62 28 73